

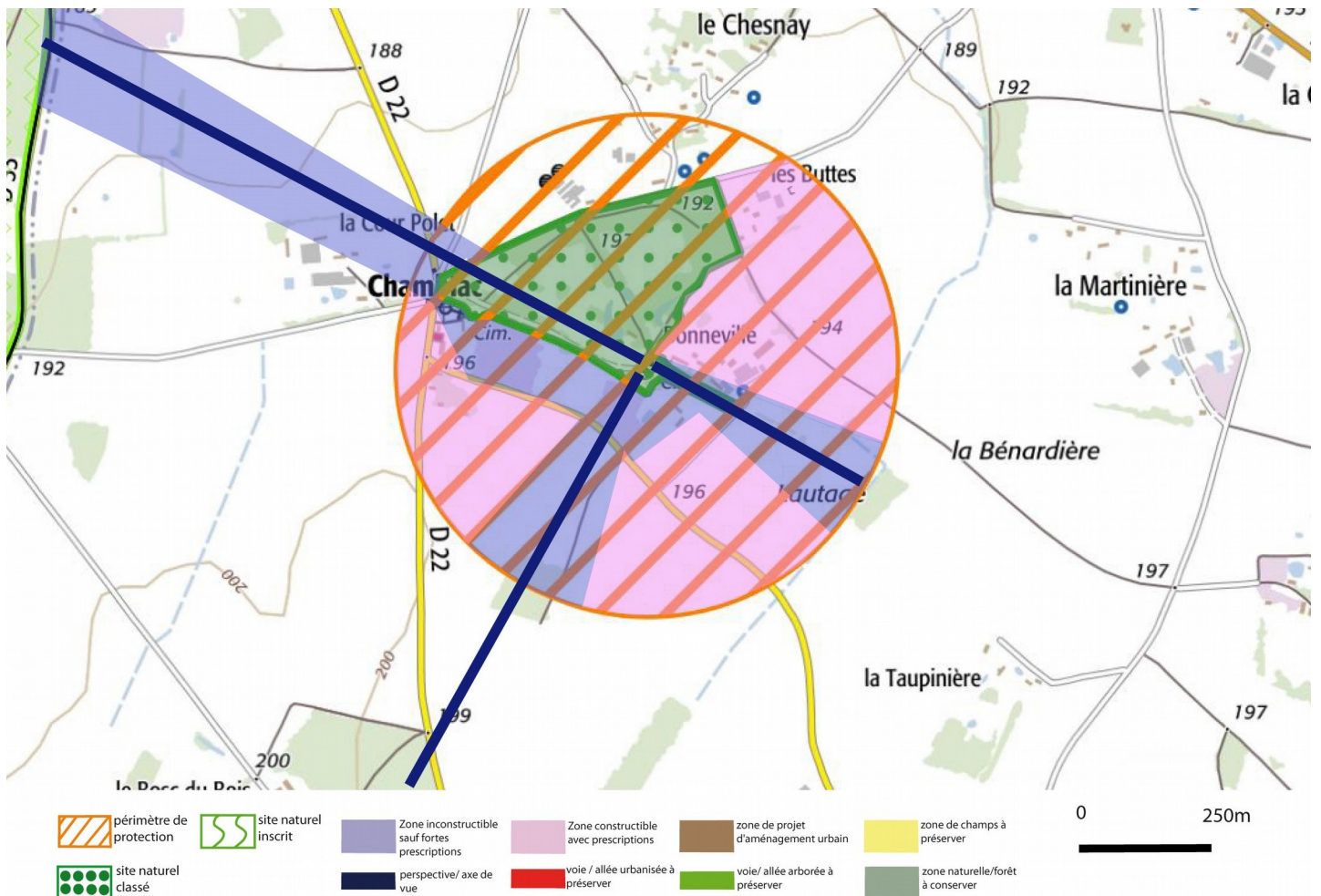
Le Chamblac > Château de Bonneville

Le parc du château est site classé.

Le château de Bonneville est inscrit en tant que monument historique depuis le 9 mai 1978. Auparavant, le parc et les jardins avaient été protégés en tant que sites classés le 7 février 1964.

Un premier château a été construit sur le site actuel vers la fin du XVI^e siècle. L'édifice est composé de trois ailes conjointes cantonnées de tourelles et formant une cour orientée vers l'Est. Les façades associent un parement en briques polychromes avec des motifs en croisillons, à de la pierre de taille pour le soubassement et les chaînes d'angle. Suite à un incendie vers la fin du XVIII^e siècle, le château a été relevé pour Nicolas de Bonneville en employant une brique monochrome qui rend lisible les parties reconstruites. En parallèle, une toiture mansardée en ardoises a été ajoutée et les intérieurs ont été réaménagés selon le style Louis XVI. Courant XIX^e, les jardins ont été modifiés par l'architecte-paysagiste Lalos. Durant la première moitié du XX^e siècle, l'écrivain Jean de la Varende, grand prix de l'Académie Goncourt, fait restaurer le château (propriété familiale) et ajoute une galerie couverte côté cour. Il donne également aux jardins leur aspect actuel avec ses buis taillés en échiquier.

Le château possède une perspective Est-Ouest axée sur le corps central. Les vues portent de part et d'autre sur un paysage de plaines cultivées ponctuées de bois. Une autre perspective se développe vers le Sud, à travers champs et vergers. En parallèle, le parc arboré et classé forme un écrin autour du château. L'environnement rural, très préservé, met en valeur le monument.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade ouest



La tourelle d'angle sud-ouest (détail)



La façade est avec la galerie sur cour



Le potager aménagé dans le parc



La perspective vers l'Ouest



La perspective vers l'Est

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le paysage de plaine aux alentours



L'église de Chamblac



Une maison du village voisin de Broglie



Quelques maisons de Broglie



L'association de plusieurs matériaux